



Provenance : [Avec la permission de Wikimedia Commons](#)

**LE MOYNE DE LONGUEUIL, CHARLES, baron de LONGUEUIL**, seul Canadien d'origine créé baron en Nouvelle-France, officier, gouverneur de Trois-Rivières, puis de Montréal, administrateur intérimaire de la Nouvelle-France, fils de Charles Le Moyne\* de Longueuil et de Châteauguay et de Catherine Thierry (Primot), baptisé à Montréal le 10 décembre 1656 et décédé au même endroit le 7 juin 1729.

L'aîné des célèbres frères Le Moyne fut élevé en France, comme page d'un parent de Buade\* de Frontenac, le maréchal d'Humières. Il embrassa très tôt la carrière des armes et, en 1680, devint lieutenant dans le régiment de Saint-Laurent. Un an plus tard, il épousait, à Paris ou à Versailles, Claude-Élisabeth Souart d'Adoucourt, dame d'atour de Madame de France (Charlotte-Élisabeth de Bavière) et nièce du sulpicien

Gabriel Souart\*, premier curé de Montréal.

En 1683 il était de retour en Nouvelle-France puisque, le 4 novembre, Le Febvre\* de La Barre le recommandait sans succès à Seignelay pour remplacer l'ivrogne Jacques Bizard\* au poste de major de Montréal.

Au début de l'année suivante, Charles Le Moyne de Longueuil fils recevait de ses parents la seigneurie de Longueuil et ses dépendances qu'il s'employa, sans tarder, à mettre en valeur. Parallèlement, il allait bientôt commencer à gravir les échelons de la carrière militaire au Canada et faire preuve de la bravoure caractéristique de sa famille. Devenu lieutenant d'infanterie de marine en mars 1687, il commanda quatre compagnies dans l'armée que BRISAY de Denonville lança contre les Tsonnontouans. Longueuil s'y conduisit si bien que le gouverneur, dès son retour à Montréal, le signala au ministre comme un des deux plus remarquables officiers de cette campagne. Il recommanda, dans les termes les plus flatteurs, qu'on accordât à Longueuil le grade de capitaine que ce dernier n'obtint pas, cependant, avant quatre ans.

Au lendemain du massacre de Lachine, au début d'août 1689, Longueuil eut le bras fracassé d'un coup de fusil en pourchassant les Iroquois. L'année suivante, il s'illustra avec son frère Le Moyne\* de Sainte-Hélène au siège de Québec par Phips\*. Tous deux, à la tête de 200 volontaires montréalais, attaquèrent l'avant-garde anglaise qui progressait vers la ville, le long de la rivière Saint-Charles. Sous le feu nourri des Canadiens cachés dans les fourrés, l'ennemi dut retraiter à la fin d'un après-midi de combat acharné. C'est alors que Longueuil reçut une

blessure au côté qui aurait pu être mortelle, n'eût été sa corne à poudre qui le protégea. Sa fracture du bras n'était alors même pas guérie ; il dut aller la soigner aux eaux de Barèges, en France, au printemps de 1691.

Au cours des négociations de paix franco-iroquoises de 1694, le grand chef onontagué TEGANISSORENS déclara solennellement, le 24 juin, que les Cinq-Nations avaient adopté comme leurs enfants Charles Le Moyne de Longueuil et Paul LE MOYNE de Maricourt, en remplacement de leur père décédé. Dans leur lettre du 15 octobre 1698, Frontenac et BOCHART de Champigny demandaient instamment à Louis XIV d'ériger en baronnie la seigneurie de Longueuil, en considération de ses loyaux services et des dépenses énormes qu'il avait faites pour son établissement, « Son fort, sa maison et tous les accompagnemens nous donnant, quand nous les voyons, disaient le gouverneur et l'intendant, une idée des châteaux de France fortifiés ». Louis XIV signa donc, le 26 janvier 1700, des lettres patentes par lesquelles il faisait barons de Longueuil Charles Le Moyne et ses descendants. C'était reconnaître d'une façon éclatante les mérites de la famille Le Moyne et le remarquable essor donné par le baron à sa seigneurie, « dans laquelle il travaille à établir trois paroisses, disait le roi, et pour la conservation des dits habitants pendant la guerre, il a fait bastir à ses frais un fort flanqué de quatre bonnes tours, le tout de pierre et maçonnerie avec un corps de garde, plusieurs grands corps de logis et une très belle église, le tout décoré de toutes les marques de noblesse, [...] et le tout accompagné d'un nombre considérable de domestiques, chevaux et esquipage, tous lesquels batiments, lui ont couté plus de soixante mille livres, tellement que la dite seigneurie est à présent une des plus belles de tout le pays, et la seule fortifiée et bastie de cette manière, qui a considérablement contribué à la conservation de tous les habitants des seigneuries voisines, [...] ».

Le 3 juillet 1703, la croix de chevalier de Saint-Louis venait s'ajouter aux faveurs royales dont Le Moyne de Longueuil allait continuer de se montrer digne, particulièrement à titre d'ambassadeur auprès des Onontagués. Car, la guerre entre la France et l'Angleterre ayant éclaté en mai 1702, à propos de la succession d'Espagne, on pouvait craindre une invasion anglaise de la Nouvelle-France par New York, en collaboration avec les Indiens des Cinq-Nations, voisins d'Albany. Pour cette raison et pour conserver aux Français la traite de l'Ouest, il importait de maintenir les Iroquois dans la neutralité. RIGAUD de Vaudreuil charge donc Longueuil, au printemps de 1704, d'aller chez les Iroquois « contrebalancer les Anglais quy sont sans cesse dans leurs villages ». Puis, en juin 1709, inquiet de l'accélération des préparatifs de combat à Albany et des manœuvres d'Abraham Schuyler envoyé chez les Onontagués « pour chanter la guerre » et « présenter la hache » de la part de Sa Majesté britannique, le gouverneur met toute la colonie en état d'alerte. À l'automne, Longueuil, major de Montréal depuis mai 1706, offrit de retourner chez les Onontagués qui l'avaient invité par un collier à venir « racomoder les affaires que les flamants avoient gastées ». Son ambassade fut un succès. Les Onneiouts, les Goyogouins et les Onontagués le reçurent avec

enthousiasme, « chacun s'efforçant de luy faire caresse ». Ils lui promirent de résister aux menaces comme aux promesses des Anglais et de s'abstenir de prendre part aux hostilités. Lors de la conférence du 17 juillet 1710, Longueuil parvint à maintenir les sachems onontagués et onneiouts dans les mêmes dispositions.

Cependant, la chute de Port-Royal, en octobre 1710, vint ébranler la confiance des Indiens dans la puissance française : Longueuil fut de nouveau dépêché chez les Iroquois, au printemps de 1711. Il s'assura la fidélité de nombre d'entre eux, mais plusieurs demeuraient sensibles aux séductions des Britanniques. Les Onontagués lui firent pourtant cadeau d'une portion de terrain où il se construisit une cabane, au milieu d'eux. Il revint à Québec durant l'été, accompagné de députés de cette tribu. Le 7 novembre, les autorités de la colonie écrivaient au ministre : « Sa Majesté doit estre assurée du Zele du sieur de Longueil pour tout ce qui regarde son service ; depuis la mort du Sieur de Maricourt son frere, il a esté obligé pour mesnager les iroquois de faire plusieurs voyages chez eux, et meme d'y faire quelque sejour, abandonnant volontiers sa famille et toutes ses affaires particulieres pour Mesnager ces nations, ses negociations avec eux ont toujours reussy avec tous les agrements qu'on peut avoir avec des nations comme celles la, il est fort sensible, Monseigneur, a la grace que vous luy avez procuré lannée derniere, et Les Sieurs de Vaudreüil et Raudot [Raudot] peuvent vous assurer par avance, qu'il meritera toutes celles que vous luy faites esperer ». Cette grâce, c'était la lieutenance de roi de Montréal accordée à Longueuil le 5 mai 1710. En juillet suivant, il reçut une autre faveur : une deuxième augmentation de sa seigneurie de Longueuil, la première datant du 25 septembre 1698. De plus, le 24 mars 1713, Vaudreuil et Bégon\* agrandirent d' « une lieue de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, le long de la rivière Richelieu [...] » la seigneurie de Belœil qu'il avait achetée le 25 février 1711.

Le 7 novembre 1716, RAMEZAY et Bégon faisaient part au Conseil de Marine de la nécessité de construire un poste au nord de Niagara, se fondant sur les renseignements fournis par Longueuil qui se rendait annuellement chez les Iroquois. Le baron, qui avait succédé le 7 mai 1720 à Galiffet\* comme gouverneur de Trois-Rivières, eut pour mission, l'année suivante, de rendre les Iroquois favorables au projet de construction des Français.

L'habile négociateur devint, le 9 septembre 1724, gouverneur de Montréal et continua, par la suite, d'user de son influence auprès des Cinq-Nations. Il s'agissait surtout, alors, d'empêcher l'établissement, à l'embouchure de la rivière Chouaguen (Oswego ?), d'un fort anglais qui pouvait ruiner le commerce des Français avec les pays d'en haut.

À la mort de Vaudreuil, en 1725, Longueuil fut chargé de l'administration générale de la Nouvelle-France, en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur. Le baron espérait être choisi, jugeant normal de passer, comme l'avaient fait CALLIÈRE et Vaudreuil, du

gouvernement de Montréal à celui de la colonie. Il fut déçu. On refusa de placer un Canadien à la tête de la Nouvelle-France à cause du népotisme dont avaient fait preuve Vaudreuil et sa femme qui était née dans la colonie.

Devenu veuf, Longueuil se remaria en 1727, à l'âge de 71 ans, avec Marguerite Legardeur de Tilly, veuve de Louis-Joseph Le Gouès de Grais et de Pierre de SAINTE-OURS. Avec sa première femme, Longueuil avait eu plusieurs enfants, dont Charles\*, deuxième baron et troisième seigneur de Longueuil, et Joseph, appelé communément le chevalier de Longueuil, de qui descend la seconde branche des Le Moyne de Longueuil.

Le premier baron de Longueuil mourut le 7 juin 1729. Il avait été un brillant militaire, un colonisateur entreprenant et un instrument remarquable de la politique indienne de Vaudreuil.

CÉLINE DUPRÉ

---

AN, Col., C<sup>11A</sup>, 10–16, 21–47 ; Col., E, 290 (dossier Charles Le Moyne, 1<sup>er</sup> baron de Longueuil).— [Henri] de Baugy, *Journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687*, Ernest Serrigny, édit. (Paris, 1883), *passim*.— *Coll. de manuscrits relatifs à la N.-F.*, I.— Correspondance de Frontenac (1689–1699), *RAPQ*, 1927–28 : 3–196.— Correspondance de Vaudreuil, *RAPQ*, 1938–39 : 12–180 ; 1939–40 : 355–463 ; 1942–43 : 399–443 ; 1946–47 : 371–460 ; 1947–48 : 135–339.— *Lettres de noblesse* (P.-G. Roy), I : 261–273.— *NYCD* (O'Callaghan et Fernow), V, IX.— *RAC*, 1899, *passim*.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, II : 59–62 ; IV : 80.— Taillemite, *Inventaire analytique, série B*, I.— Claude de Bonnault, *Le Canada militaire*, *RAPQ*, 1949–51 : 276s.— P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, 170–175.— [François Daniel], *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines* (Montréal, 1867), 177–183.— E. Falardeau, *Les Pionniers de Longueuil, 1666–1681* (Montréal, 1937), 35.— Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis*, 95s.— A. Jodoin et J.-L. Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil* (Montréal, 1889), 161–230.— Lanctot, *Histoire du Canada*, II : 158 ; III : 37s.

Bibliographie générale

© 1969–2025 Université Laval/University of Toronto